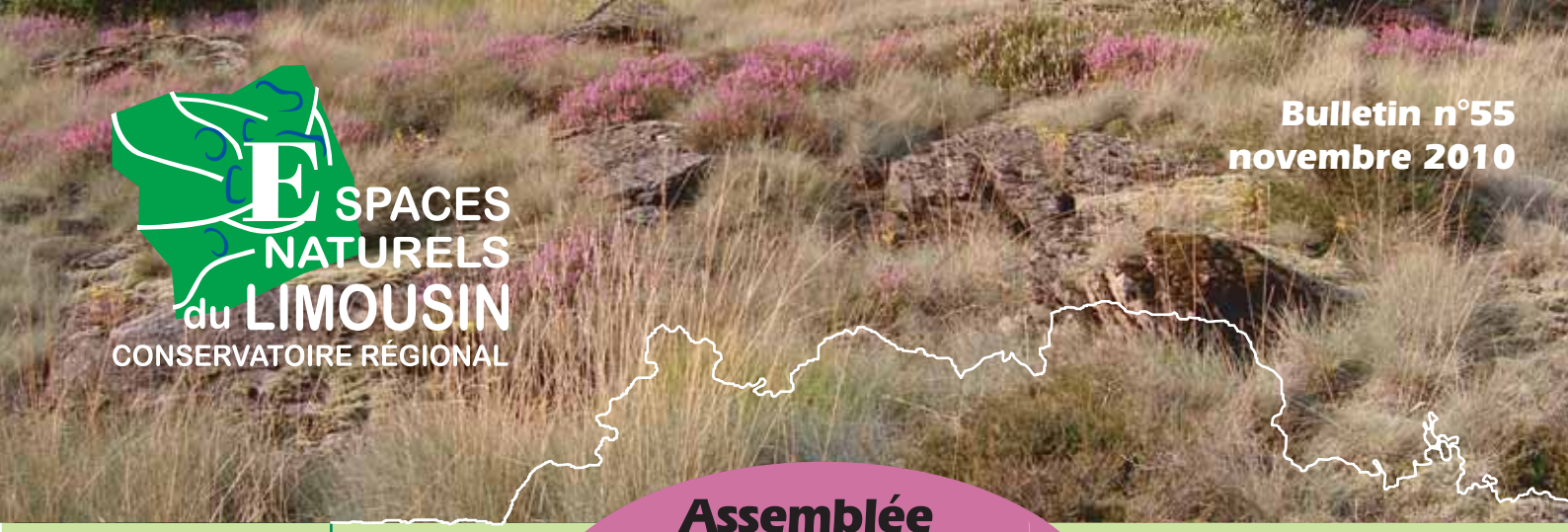

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Bulletin n°55
novembre 2010

Lettre de liaison

Assemblée générale du CREN 22 janvier 2011 à Château-Chervix

Une nouvelle ! La gazette de l'Etang des Landes

Sommaire

Edito 1

Nouvelles des sites
Serpentines 87 2
Serpentines 19 3

Vie de l'association
Quelle est votre nature ? 4
Nouvelle espèce 4

Brèves 5

Actualités
Peuplements d'orthoptères 9

Dossier
Mise en place d'une étude sur l'éco-hydrologie des zones humides tourbeuses du Limousin 10

Agenda 12

Réserves naturelles feuillets joints
- La tourbière des Dauges : gazette n°38
- L'étang des Landes : gazette n°1

Edito

Pierre SELIQUER
Directeur du CREN Limousin

Le CREN : partenariat, biodiversité et économie rurale

Le CREN est spécialisé depuis de nombreuses années dans la conservation concertée du patrimoine naturel régional. Notre bilan en témoigne. Notre maître mot est, comme vous le savez, la concertation. Notre bilan en témoigne également, notamment avec l'animation pour le compte de l'Etat ou des collectivités de près du tiers des sites Natura 2000 que compte notre région.

Ce qui conditionne nos actions c'est la biodiversité, quels que soient nos interlocuteurs : éleveurs bien sûr, communes, établissements publics mais également carriers (groupe Tarmac) et plus récemment le ministère de la Défense avec la mise en œuvre future du plan de gestion du camp militaire de la Courtine (23) en lien avec un nouveau partenaire du CREN : l'Office National de la Chasse.

Le CREN, c'est aussi le souci d'intégrer (ou de réintégrer) l'indispensable préservation de notre biodiversité dans le tissu économique local.

Ainsi, chaque année, le tiers de notre budget (soit environ 600 000 euros) est injecté dans l'économie locale des sites en procédant à des travaux sous-traités (agriculteurs, entreprises régionales de travaux…). L'année dernière, nous avons contribué directement à l'installation d'un jeune agriculteur sur le Plateau de Millevaches en mettant à sa disposition la cinquantaine d'hectares de notre propriété composée de landes et de tourbières.

En cette année 2010, ce sont 3 agriculteurs (un jeune couple avec 2 enfants et Sébastien, notre ancien berger) qui s'installent dans le sud de la Haute-Vienne sur 3 des 4 landes à Serpentines gérées par le CREN. Qu'ils sont fructueux ces partenariats engagés avec la Chambre d'Agriculture 87, le Conseil Régional, les Communes de La Roche l'Abeille, de Meuzac et de Château-chervix ! Une occasion de rendre un ultime hommage à Bernard Nardaud, maire de cette dernière commune, trop rapidement disparu.

Serpentines Haute-Vienne

La Roche-l'Abeille, Meuzac, Châteaux-Chervix, La Porcherie

Depuis sa création, le CREN s'intéresse tout particulièrement à la préservation d'un type de lande très particulier : les landes su serpentines.

En 1995, le CREN a acquis un petit troupeau de brebis de race limousine pour gérer, par pâturage dans un premier temps, la lande à serpentine de Saint-Laurent sur la commune de La Roche l'Abeille.

Fruit d'un partenariat fécond avec la municipalité de La Roche l'Abeille et l'association communale de chasse agréée de La Roche l'Abeille, cette gestion pastorale en régie a été développée par la suite sur d'autres landes à serpentine : celle du Cluzeau et de la Flotte (Meuzac/Château-Chervix) en 2001 et des Pierres du Mas (La Porcherie) en 2005. Au total, 90 hectares de ces joyaux ont été préservés de l'abandon pastoral et ont pu connaître une amélioration de leur état biologique.

Le manque d'éleveurs de moutons dans le sud Haute-Vienne nous a obligés à gérer en direct le pâturage. Ainsi, nous avions pu embaucher, grâce au dispositif emploi jeune, un berger (Sébastien LECHEVALIER), « recruter » un chien de troupeau (Oscar) et acquérir tout le matériel agricole nécessaire (tracteur, remorque, andaineur, tunnels…). En outre, le CREN avait mobilisé ses partenaires financiers pour aménager de nombreux parcs de pâturage (clôtures fixes et mobiles). Depuis 2003, environ 520 000 € (dont 275 000 € sur contrats Natura 2000) ont ainsi permis de gérer la plus grande partie de ces landes.

Après 11 ans de fonctionnement, le pâturage en régie s'est arrêté en juillet 2010. Il devenait de plus en plus difficile pour le CREN d'équilibrer financièrement cette opération emblématique.

Afin de poursuivre l'indispensable gestion de ces landes, de conserver notre troupeau dont la base aavait été constituée grâce à une souscription ouverte auprès de nos adhérents et sympathisants en 1998, et d'aider au maximum l'installation de Sébastien, le Conseil d'administration du Conservatoire a décidé :

1. sur la lande de Saint-Laurent d'aider Sébastien pour son installation agricole :

- en lui faisant don du matériel agricole affecté à la gestion quotidienne des landes (tracteur, andainneur,betaillère, gyrobroyeur, faucheuse, faneuse, plateau fourrage).
- en lui cédant à l'euro symbolique en bail à cheptel 41 brebis (croisées Sufolk) de notre troupeau, lui permettant ainsi de percevoir les primes agricoles, de gérer les naissances, vendre les agnelles….
- en lui louant nos tunnels destinés à stocker le foin et faire hiverner les brebis.

2. sur les landes du Cluzeau et de la Flotte, de participer activement à l'installation d'un couple de jeunes agriculteurs (Jérôme FUMET et Frédérique MARIAUD) grâce au dispositif Ferme relais du Conseil Régional, en relation avec la commune de Château-Chervix, les Jeunes Agriculteurs 87 et la chambre d'agricuture 87. Une EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) est ainsi créée et comprend deux ateliers de production : un atelier ovin dont le support principal est constitué des landes mises gracieusement à disposition ; un atelier maraîchage biologique.

Comme avec Sébastien, le CREN cède en bail à cheptel 80 brebis (limousines) de son troupeau.

Le Conservatoire a essayé de gérer au mieux ce dossier dans un contexte budgétaire difficile en ayant 2 priorités complémentaires constamment à l'esprit :

- faciliter l'avenir de Sébastien en ayant une gestion sociale de notre séparation selon une procédure exemplaire et ne pénalisant ni le CREN ni Sébastien,
- assurer une préservation pérenne de ces landes, patrimoine naturel exceptionnel.

Dans un proche avenir, nous allons déposer de nouveaux contrats Natura 2000 afin d'augmenter les parcs de pâturage sur les différentes landes et accompagner les services de l'Etat pour la mise en place d'une Réserve Naturelle Nationale sur les Serpentines du Limousin faisant suite au Grenelle de l'environnement. Nous suivrons de près également l'évolution de la situation de nos trois partenaires agriculteurs récemment installés.

Serpentines du sud corrézien

Dès la première année d'animation (en 2007) du site Natura 2000 «Landes et pelouses serpentinicoles du sud corrézien», deux contrats de restauration des habitats ont été signés.

Dans les deux cas, le CREN Limousin est la structure « porteuse » de ces contrats à la suite des conventions de gestion signées avec deux propriétaires, M. COUDERT à Cauzenille sur une surface de 9 ha 58, et Monsieur ALRIVIE à Reygades sur 6 ha 36. Les travaux de restauration de ces habitats consistent en la réouverture des landes et pelouses sur serpentines avec évacuation des rémanents de coupe suivis d'un entretien sur les 5 années suivantes.

Les travaux se sont déroulés aux printemps 2009 et 2010.

A Cauzenille, les travaux ont été confiés à l'entreprise FORET, et à Reygades, à l'entreprise IDEE.

Le résultat se révèle déjà fort intéressant tant d'un point de vue paysager qu'écologique. Il serait à présent nécessaire de mettre en œuvre un suivi par placettes afin de constater l'évolution des compositions et des structures des différentes végétations (landes, pelouses, sous-bois) à la suite de ces travaux de restauration. A ce jour, nous avons constaté sur le site le retour des espèces héliophiles (qui aiment le soleil) (Orpins, Ails des landes, ails à tête ronde, l'Astrocarpe rougeâtre, ou la Trinie glauque (seule station connue en Limousin), l'Armérie des sables, la Scille d'Automne, et des graminées typiques des serpentines comme la Kœlerie du Valais ou la Fétuque de Leman.

La dernière phase des travaux se déroulera durant l'hiver 2010-2011.

Par ailleurs, un troisième contrat a été signé en 2009 sur le sectionnal d'Argueyrolles par la commune de Reygades, avec l'ONF comme maître d'œuvre. Ce contrat porte sur 10 ha avec comme but de rouvrir les pelouses et landes sur serpentines par la coupe des Pins sylvestres ayant poussé sur le site depuis 1953.

Ainsi, la totalité des serpentines de Reygades aura été restaurée, les mesures agri-environnementales complétant sur les parties encore en exploitation agricole, les mesures de restauration ou de maintien des biotopes serpentinicoles si caractéristiques.

Cauzenille et Reygades auront bientôt retrouvé leur faciès d'antan avec l'alternance de landes et de pelouses qui étaient caractéristiques de ces serpentines corréziennes. Cependant, par le passé, ces habitats ouverts remarquables étaient maintenus par l'activité pastorale ovine. Actuellement aucun agriculteur n'est éleveur ovin sur ces serpentines de Xaintrie. Il sera donc important de réfléchir au maintien de ces habitats sur le long terme avec les acteurs locaux, habitants ou élus de Mercœur ou de Reygades.

Enfin, n'oublions pas les serpentines de Bettu toutes aussi remarquables et pour lesquelles nous espérons qu'elles retrouveront leur splendeur d'antan à l'instar de Reygades et Cauzenille. Les efforts de concertation devraient finir par porter leurs fruits.

Quelle est votre nature ?

Virginie BLOT
Chargée de Mission natura 2000

Quel est votre parcours ?

Originaire de Bretagne et avec des parents venant du monde agricole, j'ai entendu parler de qualité de l'eau, d'agriculture et d'environnement depuis de nombreuses années. Cherchant une formation qui me permettrait de travailler sur ces sujets, j'ai intégré un BTS agricole Gestion et Protection de la Nature en Ardèche et j'ai commencé à découvrir le monde naturaliste. Un stage pour Bretagne Vivante sur les landes du Cragou dans les Monts d'Arrée m'a permis de découvrir les landes et tourbières. Par la suite, j'ai intégré un IUP à Besançon en Gestion des Territoire et de l'Environnement. C'est au cours de cet IUP que j'ai eu l'occasion de venir au CREN Limousin en tant que stagiaire à deux reprises, la première sur le Lac de Saint Pardoux et la seconde sur la Butte de Frochet. Par la suite, un CDD au CREN sur les zones humides de la Sédelle en 2005 s'est intercalé entre deux périodes de recherche d'emploi. Fin 2006, je commençais à me décourager et à chercher une formation en agriculture quand l'occasion s'est présentée d'effectuer une mission d'un an pour le bureau d'étude Aqua Concept Environnement pour inventorier les zones humides de l'Agglomération de Limoges. A la suite de cette mission, en avril 2008, j'ai intégré l'équipe du CREN.

Quel est votre rôle au Conservatoire ?

Je suis chargée, avec l'aide de mes collègues, de concevoir des plans de gestion de sites du CREN, de suivre la réalisation des travaux inscrits dans ces plans de gestion, de faire des cartographies d'habitats. J'interviens principalement sur le plateau de Millevaches.

Depuis, le départ d'Arnaud Six, en avril 2010, l'animation des sites Natura 2000 « Landes et zones humides autour du Lac de Vassivière » et « Tourbière et étang du Bourdeau » m'a été confiée.

Des objectifs, des espoirs ?

De manière très terre à terre, le premier objectif va être de terminer les dossiers en cours dans les temps pour participer à l'effort que chacun fait pour que notre trésorerie puisse rester positive.

L'objectif pour les mois à venir va être de proposer des extensions cohérentes pour le site Natura 2000 de Vassivière et de les faire adopter localement.

Plus généralement, je souhaite apporter ma goutte d'eau pour que la préservation de la biodiversité soit une idée qui devienne courante non seulement dans les discours mais aussi dans l'action.

Nouvelle espèce

Centranthe chausse-trape (Centranthus calcitrapae)

Le Conservatoire travaille en partenariat depuis quelques années avec les carriers de Tarmac, dans le cadre d'une assistance à la prise en compte de la biodiversité sur le site d'exploitation.

Ainsi nous avons visité la carrière du Crochet sur la commune de « Chartreix-Ferrière, 19 ». Les fronts de taille des zones en fin d'exploitation sont colonisés progressivement par des plantes inféodées aux falaises et éboulis calcaires. C'est sur ces falaises que nous avons vu le Centranthe chausse-trape *(Centranthus calcitrapae)*.Cette petite plante annuelle d'affinité méditerranéenne affectionne les blocs calcaires et par extension les vieux murs. Elle n'était présente dans la région que sur la commune d'Estivals.

© Luis Pagadas Fernández

Brèves

Camp militaire de la Courtine

Le 28 juin 2010, le CREN, la DREAL, le Ministère de la Défense et l'Office National de la Chasse ont signé une convention de partenariat, qui nous permettra de réaliser le plan de gestion du camp militaire et de coordonner les éventuels travaux de génie écologique. Il s'agit d'une version régionale de l'accord cadre signé entre ce Ministère et notre Fédération.

Emploi

Après 10 ans passés au CREN, Arnaud SIX, animateur Natura 2000 a rejoint un partenaire du CREN : le PNR Périgord Limousin. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.
Fabienne NAUWYNCK toute jeune maman d'une petite Emma a repris son poste au Conservatoire depuis le 1er septembre. Elle sera chargée d'animer principalement les dossiers serpentines 87 et PNR Périgord Limousin.
Saluons enfin les arrivées de Lucie BLONDEL en remplacement d'Arnaud SIX et de Véronique DAVIAUD en provenance du CRPF de la Picardie (CDD de 6 mois prolongé 6 mois).

Conservateur bénévole

Le conseil d'administration et le conseil scientifique du CREN ont approuvé la candidature de Monsieur Jean-Pierre MASSIAS en tant que conservateur bénévole du site des Prairies du ruisseau de Vignols en Corrèze.
Jean-Pierre Massias connaît très bien le CREN pour avoir été administrateur durant de nombreuses années, ainsi que le site sur la commune de Vignols dont il a été Maire durant 19 ans.

Formation Zones humides

La prise en compte des milieux humides dans les politiques d'aménagement du territoire reste encore souvent trop faible. Pourtant aujourd'hui, nous connaissons bien le rôle de ces milieux dans le cycle de l'eau et le maintien de la biodiversité : deux enjeux majeurs du 21e siècle.

A la suite de la nouvelle organisation des services de l'Etat en matière d'agriculture et d'environnement, la Direction Départementale des Territoires de la Corrèze a demandé au CREN de proposer des sessions de formation « Découverte des zones humides » pour son personnel technique et administratif.

Ainsi, au début du mois de mai dernier, nous avons pu amener successivement 5 groupes, d'une douzaine de personnes chacun, sur le Marais du Brezou (communes de Lagraulière et Chanteix). Durant une demi-journée, chaque groupe a pu découvrir la diversité des milieux humides et comprendre l'intérêt de leur conservation. Les échanges assez nombreux ont montré la pertinence de ces journées de formation qui mériteraient d'être renouvelées.

Trame verte et bleue

Où en est-on en Limousin ?

2010 a été décrétée « Année internationale de la biodiversité », une des manifestations en a été la 10e conférence de la Convention sur la diversité biologique qui s'est tenue pendant 10 jours en octobre à Nagoya au Japon. Les 193 Etats représentés y ont fait le point des solutions envisagées pour enrayer son déclin.

Dans notre pays, ces efforts passent par divers projets. Certains concernent des espèces particulières (plans nationaux de restauration des populations) mais c'est bien la mise en place d'une « trame verte et bleue (TVB)» qui a été présentée et ressentie comme LA mesure susceptible de fédérer les énergies à ce sujet et d'arriver à des solutions efficaces. Or, cette jolie expression n'a pas, pour le moment, dépassé le stade d'un très beau succès de communication.

Comment lui donner de la substance ? C'est ce à quoi s'emploie dans un premier temps la communauté scientifique, à divers échelons. Des « spécialistes du Muséum » (autre expression bien connue) ont essayé de déterminer des listes d'espèces animales que leurs diverses exigences biologiques rendent bien caractéristiques de grands types de milieux représentés dans notre pays. Ils ont ensuite, au vu des données existantes, cherché à savoir quelles régions avaient une responsabilité particulière dans la sauvegarde de chacune de ces espèces. Ces premières conclusions ont ensuite été soumises aux Conseils Scientifiques Régionaux de Protection de la Nature (CSRPN). C'est à ce stade que nous en sommes en Limousin.

La liste de ces espèces est donc en discussion. Y figurent en particulier dans notre région la Pie Grièche grise, le Minioptère de Schreibers (une chauve-souris), la Loutre, le crapaud Sonneur à ventre jaune, plus quelques espèces « optionnelles » comme la Pie Grièche à tête rousse, le Pouillot siffleur et le Triton marbré. Aux membres du CSRPN d'amender et compléter cette liste… Avec quelles perspectives concrètes, nous n'en savons trop rien pour le moment et c'est cela qui laisse un peu dubitatifs les participants à ces réunions. Nous savons déjà que la TVB ne sera pas opposable aux projets d'aménagement du territoire… Il est aussi un peu désespérant de constater qu'en parallèle à la mise en place de cette trame verte et bleue et de l'avancement du travail du CSRPN, des projets très dommageables pour la continuité écologique continuent à être encouragés par des collectivités, comme la destruction de plus de 40 km de haies en Creuse dans le cadre d'un remembrement.

Il semble que beaucoup avaient envisagé la trame verte et bleue comme un réseau qui viendrait compléter et unir les diverses mesures de protection déjà en place auxquelles nous aurions rajouté une attention particulière au patrimoine déjà inventorié (ZNIEFF et autres inventaires réalisés depuis). C'est ce que semblait confirmer la page d'introduction du site internet du « Grenelle » (www.legrenelle-environnement.gouv.fr) : l'enjeu de la constitution d'une trame verte et bleue s'inscrit bien au-delà de la simple préservation d'espaces naturels isolés et de la protection d'espèces en danger. Il est de (re)constituer un réseau écologique cohérent qui permette aux espèces de circuler et d'interagir, et aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.

Dans notre région où il n'existe que 3 Réserves Naturelles Nationales, où les sites Natura 2000 ne représentent que 6,2% du territoire (la moitié de la moyenne nationale…) c'est bien la prise en compte de la nature dite « ordinaire » qui nous semble être une

…/…

SOUTENEZ L'ACTION DU CREN

En 2009, ce sont 52 communes et 10 communautés de communes qui ont adhéré au Conservatoire ou qui lui ont confié en gestion des terrains communaux à forte valeur patrimoniale. Ce sont 22 associations et 364 membres individuels qui, par leur cotisation, soutiennent l'action du Conservatoire.

Membres individuels

OUI « Je soutiens l'action du Conservatoire en Limousin »

Je souhaite adhérer au Conservatoire Régional des ESPACES NATURELS DU LIMOUSIN pour l'année 2010, et je recevrai chaque trimestre la lettre de liaison pour être tenu informé de ses actions.

☐ renouvellement ☐ nouvel adhérent

Nom .....

Prénom(s) .....

Adresse .....

.....

Code postal ..... Ville .....

Tél .....

Mail .....

☐ 17 euros individuel ☐ 25 euros couple ☐ 50 euros ou plus membre bienfaiteur ☐ 8,50 euros étudiant, sans emploi

Fait à ..... le .....

Signature

Communes et associations

Montant des adhésions

☐ Associations ..... 50 euros

☐ Communes et groupements de communes selon le nombre d'habitants ..... 35 à 1000 euros

Tarifs et modalités d'adhésion : contactez-nous au 05 55 03 29 07

Vous recevrez chaque trimestre la lettre de liaison qui vous tiendra informé des actions du Conservatoire.

priorité. (« Prendre soin de la nature ordinaire », tel était d'ailleurs le thème central du congrès de notre fédération qui s'est tenu à Montpellier du 4 au 7 novembre).

C'est en tout cas un sujet d'interrogations pour les responsables du CREN et ses salariés, avec en filigrane une autre question : dans notre région où une partie importante de cette nature ordinaire est très liée à l'élevage et à la forêt naturelle, les vraies préoccupations sur ces sujets ne concernaient-elles pas l'avenir de la politique agricole commune qui va prendre un nouveau cours en 2013 et les politiques forestières de l'Etat qui considère que « la ressource n'est pas suffisamment mobilisée »?

ASSEMBLEE GENERALE DU CREN

le 22 janvier 2011 à 9h
Salle polyvalente
87380 Château-Chervix

Dernieres productions : Expositions de 6 panneaux sur la Vienne dans le cadre du programme Loire nature

Peuplements d'Orthoptères et gestion des landes en Haute-Vienne. Année 2009

ACTUALITES

A la demande du Conservatoire régional des Espaces naturels du Limousin, nous avons réalisé au cours de l'année 2009 une campagne de prospection entomologique dévolue aux orthoptères sur plusieurs sites de landes de la région. Les objectifs de cette campagne étaient d'établir un état des lieux des connaissances pour chaque site et de faire le lien entre les peuplements et la gestion.

Ce travail a permis de réaliser 113 relevés standardisés. Le nombre de données obtenues est de 548, pour un total de 33 espèces, à savoir 14 ensifères et 18 célifères, plus la Mante religieuse. Ce nombre est à comparer aux 67 espèces (Orthoptères stricto sensu et mantes) connues à ce jour dans la région Limousin, soit un pourcentage de 49 %. Les deux espèces les plus fréquentes sont la sauterelle *Phaneroptera falcata* et le criquet *Chorthippus parallelus,* qui sont présents sur 50 % des relevés.

L'inventaire fait apparaître la présence de deux espèces à statut patrimonial fort : une sauterelle, *Metrioptera brachyptera*, et un criquet, *Chorthippus binotatus*. La présence simultanée de ces deux espèces sur un même site lui confère d'emblée un intérêt majeur pour la région. A une échelle plus vaste, celle du pays, il semble que cette présence simultanée sur un même site d'une espèce à disjonction boréo-montagnarde *(M. brachyptera)* et d'une espèce d'origine ouest-méditerranéenne *(C. binotatus)* soit très originale.

Nous avons pu définir 5 groupes fonctionnels d'espèces en fonction de l'humidité du sol et de la structure de la végétation. Ces groupes peuvent permettre d'établir un diagnostic rapide de l'état écologique d'un site de lande sans pour autant y mener un inventaire approfondi. D'autre part, nous avons également mis en évidence un « peuplement optimal » : les espèces *Omocestus rufipes, Chorthippus parallelus, Platycleis albopunctata, Phaneroptera falcata, Nemobius sylvestris et Euchorthippus declivus* apparaissent comme étant les espèces les plus fidèles des landes dans leur composition la plus riche.

Les habitats les plus riches sont les formations à petits ligneux *(Erica cinerea, Calluna vulgaris et Ulex minor)*, les formations où les herbacées dominent *(Agrostis, Festuca et Brachypodium)*, ainsi que les formations mixtes, mélangeant les petits ligneux et les herbacées. La présence dans la lande d'une strate herbacée de hauteur moyenne est génératrice de diversité. En termes de gestion, on mesure l'importance de favoriser la présence d'une telle strate. Le gyrobroyage provoque une dégradation générale de la fréquence des espèces, quel que soit leur groupe fonctionnel d'appartenance. Mais on peut noter que *Chorthippus binotatus* y résiste plutôt bien, ainsi que d'autres espèces.

En conlusion, nous avons pu définir « l'identité orthoptérique » de ces habitats de landes, et proposer des indicateurs susceptibles d'en évaluer rapidement l'intérêt en rapport avec ces insectes.

Si vous souhaitez en savoir plus, un document numérique est disponible. Contactez-nous : info@conservatoirelimousin.com

Emmanuel Boitier
& Daniel Petit

DOSSIER

Mise en place d'une étude sur l'éco-hydrologie des zones humides tourbeuses du Limousin

Les zones humides tourbeuses constituent l'un des principaux habitats naturels sur lesquels le Conservatoire intervient. Ce choix est justifié par l'importance des milieux tourbeux pour la conservation d'espèces et d'habitats rares à l'échelle européenne, par la surface relativement importante de ces milieux en Limousin, conférant à notre région une responsabilité particulière pour leur conservation, et enfin par les menaces qui pèsent sur eux.

Et pourtant, la synthèse publiée en 2001 par le Conservatoire a mis en lumière le caractère très limité et fragmentaire des connaissances sur les zones humides tourbeuses du Limousin.

Les principales données disponibles concernent leur phytosociologie (avec les travaux de la Faculté de Pharmacie de Limoges) et leur biogéographie végétale (avec le travail d'Askolds Vilks de la Faculté des Sciences de Limoges). L'inventaire des sites est également en train de s'affiner, avec les prospections récentes du CREN Limousin et du Conservatoire Botanique du Massif Central, et les travaux de télédétection menés à l'initiative des agences de l'eau et des syndicats de bassin. Enfin, l'inventaire des communautés animales s'enrichit progressivement grâce aux travaux des associations naturalistes régionales, et le CNRS mène actuellement une étude sur les facteurs expliquant la variabilité des communautés d'arthropodes.

Il reste néanmoins un énorme travail à faire pour compléter ces travaux, et il n'existe à ce jour que des études très éparses et lacunaires, voire aucune, sur un nombre impressionnant de questions:

- Quel est le fonctionnement hydrologique de ces milieux?

- Quels sont les services environnementaux qu'ils fournissent? Leur rôle en termes de stockage du carbone, de rétention des sédiments et des polluants, d'écrêtage des crues, de soutien au débit d'étiage, de physico-chimie des cours d'eau, etc, reste théorique. Y a t-il un lien entre la provision de ces services environnementaux et la biodiversité végétale?

- Quels sont les facteurs environnementaux qui régissent les communautés végétales? Quel est le rôle du pâturage extensif?

- Comment les tourbières se sont-elles mises en place? Ont-elles évolué au cours du temps? Quels sont les facteurs expliquant cette évolution?

DOSSIER

L'équipe de la Réserve Naturelle de la Tourbière des Dauges relève les appareils de suivi hydrologique sur le site, ici une sonde limnimétrique à l'exutoire de la tourbière.

Une question essentielle concerne également l'impact des changements climatiques sur les milieux tourbeux du Limousin. Situés à la limite méridionale de la distribution des tourbières acides à sphaignes, à basse altitude par rapport aux tourbières des massifs montagneux voisins, ils seront peut-être les premiers affectés par l'augmentation des températures (et donc de l'évapotranspiration) et la modification du régime des précipitations. Que cela signifie t-il en terme de politiques de conservation et de gestion des sites?

C'est pour apporter un début de réponse à certaines de ces questions que le Conservatoire s'est associé au Centre de Recherche sur l'Environnement et l'Aménagement (Université Jean Monnet, St-Etienne) et à l'Unité de Recherche sur les Zones Humides (Wetland Research Unit, University College London, Grande-Bretagne) pour mettre en place une étude prévue pour durer 4 ans. Cette étude est financée par le Natural Environment Research Council britannique, par la plateforme recherche du Plan Loire (FEDER Loire) et par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Des discussions sont également en cours pour y associer le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et le Conservatoire National Botanique du Massif Central.

L'étude vise essentiellement à caractériser et à modéliser les liens entre les communautés végétales et l'hydrologie des milieux tourbeux, et ce, à plusieurs échelles: communauté végétale, bassin versant et site tourbeux, et région naturelle (plateau de Millevaches, Monts d'Ambazac; voire Massif Central dans son ensemble).

A l'échelle de la communauté végétale, l'étude visera à mettre en évidence les facteurs locaux expliquant la variabilité de la végétation (profondeur de la nappe, physico-chimie de la tourbe, gestion en place, etc), au moyen de relevés botaniques détaillés sur le plateau de Millevaches; sur la tourbière des Dauges (Monts d'Ambazac) et sur la tourbière de Gourgon (Monts du Forez).

A l'échelle du site tourbeux, l'étude s'attachera à caractériser et à modéliser le fonctionnement hydrologique de deux sites et de leurs bassins versants: la tourbière des Dauges et celle de Gourgon. Aux Dauges, l'équipe de la réserve naturelle aide actuellement les chercheurs à mettre en place un dispositif de suivi hydrologique, composé d'une station météorologique, de capteurs limnimétriques (c'est-à-dire enregistrant la hauteur d'eau) dans les cours d'eau alimentant la tourbière et en sortant, et d'un réseau de piézomètres munis de sondes automatiques permettant de suivre la hauteur de la nappe dans la tourbe et dans l'arène granitique sous-jacente. Une question importante qui sera étudiée est celle du rôle de la tourbière en terme d'écrêtage ou de génération de crue, et de soutien au débit d'étiage.

A l'échelle de la région naturelle, les chercheurs s'attacheront à développer des modèles statistiques permettant d'expliquer et de modéliser la distribution des différents types de zones humides, ou des espèces végétales caractéristiques de ces milieux, en fonction des données topographiques et climatiques.

Chacun à son échelle, ces différents modèles pourront être utilisés pour tenter de prévoir l'impact potentiel des changements climatiques sur les milieux tourbeux, et en tirer des recommandations en terme d'adaptation des politiques de conservation et des méthodes de gestion.

Arnaud DURANEL

Pour plus d'information, contacter Arnaud Duranel
(Wetland Research Unit, University College London - arnaud.duranel.09@ucl.ac.uk).

CHANTIERS BENEVOLES

Le samedi 5 février de 10h à 16h30 Village du Petit Confolent - Droux

Mare d'abreuvement sur les buttes à Gaudy

De nombreuses landes à bruyères, autrefois entretenues par le pâturage, se sont maintenues sur les pentes de la Vallée de la Gartempe, en particulier sur les communes de Bessines-sur-Gartempe, de Châteauponsac, de Balledent et de Droux. L'abandon de toute activité agricole sur ces milieux a conduit à leur colonisation par les ligneux mais certaines d'entre elles ont été rouvertes par le Conservatoire grâce à des opérations de bûcheronnage et de débroussaillage, financées grâce à des contrats Natura 2000.

Des clôtures ont parfois été installées dans l'espoir de mettre ces terrains à la disposition d'éleveurs ovins locaux. Depuis plusieurs années, certains d'entre eux ont été invités à mettre à pâturer une partie de leur troupeau sur ces milieux en période estivale, sans succès jusqu'à présent.

Une solution pourrait avoir été trouvée récemment auprès du lycée agricole de Magnac-Laval. Une quarantaine de bêtes de son troupeau pourrait, dès l'année prochaine, tourner sur les landes des Buttes à Gaudy (commune de Droux), d'Auzillac et d'Etrangleloup (commune de Châteauponsac) ce qui permettrait de les garder en bon état. La pose de la clôture sur le dernier site qui n'en est pas pourvu, le déplacement des bêtes, le temps de surveillance et des équipements pastoraux annexes seraient financés dans le cadre d'un nouveau contrat Natura 2000.

Les deux landes d'Etrangleloup et d'Auzillac bordent la Gartempe et l'alimentation en eau, nécessaire à l'abreuvement des bêtes, sera assurée par prélèvement dans la Gartempe grâce à une pompe thermique. Pour les Buttes à Gaudy, cette solution était beaucoup plus difficile à mettre en œuvre car la Gartempe se trouve à plus de 140 m du bas de la lande et le dénivelé est proche des 5 m. Heureusement, une très jolie mare, jusqu'alors inconnue, a été découverte dans l'emprise clôturée, dans un taillis de châtaigniers situé au pied de la lande. Un ancien chemin passe à proximité et la présence d'une pierre de lavage témoigne d'une utilisation passée de ce point d'eau. Aujourd'hui, il est difficilement accessible, complètement perdu dans les châtaigniers et les ronces. La source permettant son approvisionnement est encore très active.

Nous vous convions donc à participer à un chantier afin de rouvrir l'ancien chemin sur quelques mètres, de façon à permettre l'accès des bêtes à la mare, de débroussailler la périphérie de celle-ci et de la curer. Le dégagement de ce point d'abreuvement aura également pour intérêt de restaurer le milieu de vie de toute une faune aquatique.

Le samedi 26 février de 10h à 16h30 Village de la Fleur - Thiat

Mare à Fluteau nageant

Lors de l'établissement de la cartographie des habitats naturels présents sur le site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe, le Conservatoire Botanique National du Massif-central a répertorié, sur la commune de Thiat, une mare abritant du Fluteau nageant *(Luronium natans)*. L'état de conservation de ses milieux est jugé comme mauvais en domaine continental. Cette espèce, protégée en Europe, bénéficie d'ailleurs d'un Plan National de Restauration, tant sa régression devient préoccupante. Seules 20 communes en Limousin abritent cette espèce.

La mare dans laquelle le Fluteau a été recensé sur Thiat ne compte plus que quelques pieds. Elle est très envasée et est recouverte, dans sa quasi-totalité, par de la Glycérie flottante. Les conditions de maintien du Fluteau nageant deviennent donc très précaires.

Une convention de gestion a été signée récemment entre la commune de Thiat et le Conservatoire afin d'entreprendre des actions de restauration du milieu. Nous envisageons de procéder aux premiers travaux par un chantier bénévole. Ils consisteront à enlever la végétation envahissante et à curer le point d'eau sur une partie de son étendue seulement. Le reste sera traité dans un second temps, une fois tirés les enseignements de la première intervention.

La contribution de chacun est la bienvenue. Des habitants de Thiat participeront au chantier, dont certains avec du gros matériel.

Dans les deux cas, nous récupèrerons de nos efforts, à midi, autour d'un pique-nique offert par le Conservatoire. Merci de vous inscrire par téléphone (05 55 03 29 07).

Lettre de liaison réalisée avec la participation financière de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

Région LIMOUSIN

Le CREN Limousin est membre de :

Les Conservatoires d'Espaces Naturels

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL
6 ruelle du Theil
87510 SAINT-GENCE
Tél : 05 55 03 29 07
Fax : 05 55 03 29 30
mail : info@conservatoirelimousin.com
site : www.conservatoirelimousin.com

Association Loi 1901
Président : Henri SKROBOT
Président CS : Marcel CRUVEILLIER (a.i.)
Secrétaire : Michel LAMARSAUDE
Trésorière : Emeline JAUNAY
Directeur : Pierre SELIQUER

Comité de lecture :
M. BARATAUD, M. CRUVEILLIER
C. DOUCELIN, D. GRAFEUILLE
H. SKROBOT, M. et N. VINCENT

Rédaction des articles :
V. BLOT, E. BOITIER, M. BONHOMME,
A. DURANEL, E. HENNEQUIN, Y. GRUGIER
F. LEBLANC, D. PETIT, P. SELIQUER,

Crédit photo :
CREN Limousin

Directeur de la publication :
P. SELIQUER

Conception graphique et réalisation :
S. FOUETILLOU

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES.
Impression et diffusion à 1000 exemplaires
I.S.S.N. n° 1285 2430

Imprimé avec des encres végétales sur du papier recyclé

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Réserve naturelle nationale
La Gazette n° 38 - décembre 2010

La tourbière des Dauges

Saint-Léger-la-Montagne (87)

Cabanart's

Ce symposium d'artistes plasticiens locaux a repris du service et s'est déroulé sur la commune de Saint-Léger-la-Montagne, du 26 au 29 août 2010. Certaines œuvres ont été exposées à la maison de la réserve, comme il y a quelques années.

Lescot

Pouget

Une plante sans fleur alliée aux fougères

Lors d'une pérégrination dédiée aux papillons de jour, Karim GUERBAA a découvert une nouvelle station de Lycopode inondé sur la réserve naturelle. Celle-ci comporte 8 brins fertiles et devient donc la station « la plus importante » du site. Elle se situe sur une parcelle appartenant au Conseil Général de la Haute-Vienne, qui est régulièrement pâturée par des vaches limousines. Un suivi de cette nouvelle station va être mis en place.

STOC 2010

Le 8 juillet dernier, s'est achevée la session 2010 de baguage des oiseaux de la réserve. Haute en couleur, elle a permis de capturer 2 espèces nouvelles pour ce suivi : un Martin-pêcheur (jeune) et deux Becs-croisés des sapins.

Le Comité consultatif

L'instance décisionnelle de la réserve naturelle s'est réunie le 25 mai dernier à Sauvagnac. A l'ordre du jour, les rapports d'activités et financiers ainsi que les différents prévisionnels. Les discussions de fin de séance ont tourné autour du projet d'agrandissement du site Natura 2000 et des craintes des élus liées à cette politique communautaire.

Etude éco-hydrologique de la tourbière

Arnaud DURANEL, ancien salarié du CREN Limousin, met en place sur quelques tourbières limousines, dont les Dauges, du matériel de suivi hydrologique dans le cadre d'une thèse réalisée conjointement par le Centre de Recherches sur l'Environnement et l'Aménagement (CRENAM, Université Jean Monnet) et l'Unité de Recherche sur les Zones Humides d'UCL (University College London).

Station météorologique (température, pluviométrie, humidité relative et anémométrie), albédomètre (évaluation de l'évaporation), seuils couplés de codeurs limnimétriques (évaluation par modélisation de la quantité d'eau arrivant dans la cuvette), débimètres (évaluation de la quantité d'eau quittant la cuvette) et piézomètres (variation du niveau d'eau dans la tourbière), sont l'arsenal qui pourrait, dans 3 ans, nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement global du site.

Ces connaissances prennent toute leur importance, quand on sait que la tourbière est un réservoir et un énorme filtre naturel de plus de 600 000 m^3 d'eau qui se déverse dans l'étang du Mazeau, réservoir d'eau pour les villes de Limoges, Saint-Junien et Rochechouart et peut-être plus tard pour Confolens…

voir article p 10 du bulletin n°55

Haut les mains !!!

Restauration d'une pêcherie

Nous avons accueilli cet été en stage, Jules Giraud en 1ère STAV (aménagement et valorisation du territoire) au lycée agricole des Vaseix. Le sujet du stage était la restauration d'une ancienne pêcherie, située en contrebas du lavoir. La remise en état a été menée avec succès, après de nombreuses journées d'effort et de bains de boue.

AVANT

APRES

En marge du stage, Jules a également pris de très belles photos de la tourbière et de ses habitants, dont voici quelques exemples !

Financé avec l'aide du FEDER
Fonds Européen de Développement Régional

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

Région LIMOUSIN
conseil général HAUTE-VIENNE la solidarité, un choix
agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable

PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES.
Impression et diffusion à 1000 exemplaires
I.S.S.N. n° 1285 2430

Réserve Naturelle Nationale
de la tourbière des Dauges
Sauvagnac -87340 SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE
tél. 05 55 39 80 20
mail : rndauges@conservatoirelimousin.com
site : www.conservatoirelimousin.com

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Réserves Naturelle Nationale

La Gazette n° 1 - novembre 2010

L'étang des Landes

Lussat (23)

Le décor et les acteurs…

Situé sur un ancien fond lacustre tertiaire, au cœur du bassin sédimentaire de Gouzon sur la commune de Lussat (23), l'Etang de Landes dans les proportions et la forme qu'on lui connaît aujourd'hui a été créé en 1684, date de la construction de sa digue principale. L'utilisation, vouée longtemps à la production de poissons, a progressivement évolué jusqu'à son classement en réserve naturelle nationale par décret ministériel le 23 décembre 2004. Le premier projet de classement remontait quant à lui à 1977 et il aura fallu attendre près de 30 ans pour voir aboutir ce projet.

Incluant le plan d'eau proprement dit et un certain nombre de parcelles riveraines, la réserve naturelle de l'Etang de Landes avoisine 166 hectares. A son niveau moyen, le plan d'eau atteint quant à lui 102 ha. Désigné gestionnaire en 2005 par le préfet à l'occasion du premier comité consultatif de la réserve, le Conseil Général de la Creuse dont les premières acquisitions remontaient à 1995, est propriétaire d'une grande partie du site. Pour l'assister notamment dans ses missions de conservation du patrimoine naturel, le Département s'est adjoint dès 2006 les compétences scientifiques du Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin dans le cadre d'un marché public renouvelé en 2009.

La réserve en chiffre

- Classée en 2004
- 166 ha dont 102 ha pour le plan d'eau
- 420 espèces végétales
- 230 espèces d'oiseaux
- 75 % des libellules du Limousin y sont recensées
- 2 vidanges réalisées depuis le classement, plus de 25 tonnes de poissons pêchés à chaque fois
- Près de 11 ha dessouchés ou débroussaillés depuis le classement
- Plus de 10 ha fauchés tardivement depuis le classement

Les débuts : plan de gestion 2009-2013, la feuille de route

Le plan de gestion de la réserve naturelle de l'Etang de Landes se base notamment sur un diagnostic écologique et socio-économique et une analyse de l'évolution de son patrimoine naturel. Ce document dresse une synthèse des enjeux de conservation (milieux naturels, faune, flore), fixe des objectifs relatifs à la préservation du patrimoine naturel mais aussi à la valorisation pédagogique et touristique de la réserve et décline l'ensemble de ces objectifs en opérations concrètes programmées dans un plan de travail de 5 ans.

Ainsi, conformément aux missions confiées par le Conseil Général de la Creuse, le plan de gestion de la réserve naturelle a été réalisé par le CREN Limousin puis validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), l'Assemblée départementale, le Comité consultatif de la réserve et le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) avant d'être finalement approuvé par l'arrêté préfectoral n°2009 324-03 du 20 novembre 2009.

Le plan de gestion a pu mettre en évidence la richesse exceptionnelle de la réserve, l'originalité de sa faune et de sa flore dans le contexte biogéographique du Massif Central mais également la grande fragilité de son patrimoine naturel. En effet, d'après les données naturalistes récentes et les prospections de terrain réalisées de 2006 à 2008, la plupart des habitats et espèces de plus grand intérêt patrimonial ont été jugés dans un état de conservation défavorable. Toutefois les nombreux travaux engagés depuis 2006 ont montré les fortes potentialités de restauration de la réserve naturelle et laissent présager une amélioration nette et rapide de la qualité écologique globale du site sous réserve de poursuivre les efforts engagés. S'appuyant sur ces résultats, le plan de travail 2009-2013 a mis l'accent sur la réouverture des parcelles riveraines de l'étang ainsi que sur le rééquilibrage de son cheptel piscicole et la gestion des niveaux d'eau. Enfin, l'une des actions majeures proposées dans le plan de gestion est la création de la maison de la réserve naturelle qui permettra d'assurer un accueil de qualité et une sensibilisation des visiteurs.

Le financement de cette gazette est assuré par le Conseil Général de la Creuse dans le cadre de la mission confiée au CREN par marché public

LA CREUSE
CONSEIL GENERAL

Au fil des numéros vous pourrez découvrir le patrimoine naturel exceptionnel qui fait la richesse de la Réserve Naturelle de l'Etang des Landes et les nombreuses actions menées pour le protéger et le faire découvrir.

Ce feuillet fait partie de la lettre de liaison n°55 du CREN Limousin
PUBLICATION GRATUITE DESTINEE AUX ADHERENTS, DONATEURS, ASSOCIATIONS, INSTITUTIONS ET PARTENAIRES.
Impression et diffusion à 1000 exemplaires
I.S.S.N. n° 1285 2430

Réserve Naturelle Nationale
de l'étang des Landes
23170 LUSSAT
tél. 05 55 82.84.55
mail:sbur@conservatoirelimousin.com
site : www.conservatoirelimousin.com

ESPACES NATURELS du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL